



demande conseils et Orientation

Par **DB7XB**, le **15/12/2020** à **06:39**

Bonjour,

Je crois que mon problème est unique en France le voici.

Je suis résidant en France j'étais célibataire après je me suis marié en Algérie en rentrant en France j'ai déclaré le changement de situation à la CAF en lui envoyant un acte de mariage en français délivré par la mairie algérienne qui a été accepté par la CAF après elle me demande la copie de son passeport et son acte de naissance copie intégrale de mon conjointe j'ai fourni ces deux pièces sa durant 2014 après 06 mois la CAF m'envoie un courrier me disant après information voici le numéro de sécurité sociale de votre conjointe (figure dans le courrier) et la CAF a rajouté ma femme avec moi dans mon dossier d'allocataire avec mon adresse et mon numéro et en plus de ça chaque trois mois ils m'envoient le document pour lui pointer pour le RSA (je ne touche rien pour elle ou autres avantages) après étude et vérification ils ont constaté que dans le dossier il manque une carte de séjour ou carte française pour que le dossier soit réglementaire.

De ma part j'ai déclaré avant à la CAF que ma femme n'a jamais mis les pieds en France La conclusion/ une erreur faite depuis 2014 par la CAF en lui attribuant un numéro de sécurité sociale + un numéro allocataire + une adresse + elle pointe chaque 3 mois pour le RSA pour une femme sans papiers et quelle n'a jamais mis les pieds en France.

la demande de ma requête consiste comment régulariser ce dossier sans la présence de l'intéressée elle-même et comment faire pour la faire venir pour régulariser ce dossier.
merci d'avance.

Par **youris**, le **15/12/2020** à **09:50**

bonjour,

pour percevoir le RSA, il faut avoir une résidence stable et effective en France.

selon votre message, votre épouse n'a jamais résidé en France, elle n'avait donc pas droit au RSA.

quelle adresse aviez-vous donnée pour votre femme ?

salutations

Par **DB7XB**, le **15/12/2020** à **16:40**

moi en premier lieu j'ai déclaré un changement de situation et non le RSA lisez bien le sujet

le problème ce n'est pas le RSA c'est une faute administrative comment elle a pu avoir un numéro de sécurité sociale et comment elle a pu avoir un numéro allocataire